

# Guide Internet à l'attention des webdesigners

## I. Introduction

La surdité est le seul handicap qui ne se voit pas, et le seul qui par l'absence d'audition exclut tous les sourds et malentendants de toute information qu'un humain peut obtenir oralement.

Les sourds souffrent d'un manque important d'information. Ils n'ont pas accès à la télévision, à la radio, au bouche à oreille et même à la presse écrite parce que la structure, la syntaxe et la grammaire de la langue des signes française sont radicalement différentes de la langue française. En effet, comment parler une langue que l'on n'entend pas ?

L'avènement d'Internet constitue néanmoins un tournant majeur pour la communauté sourde : des nouveaux moyens d'information et de communication sont à leur portée. Les sourds utilisent davantage Internet que les entendants car il possède un énorme potentiel d'information.

Les sourds peuvent ainsi s'informer par le biais de moteurs de recherche (par exemple : Google), exprimer leurs opinions et leurs revendications via des sites internet, et communiquer entre eux grâce à la visio-conférence et aux logiciels de messagerie instantanée (MSN, iChat, etc...) par webcams interposés.

Toutefois, il existe un problème fondamental qui doit être pris en considération : beaucoup de personnes sourdes possèdent un niveau de français écrit et oral basique, ou sont carrément illettrées.<sup>1</sup> Elles ont très souvent de grandes difficultés à lire des documents simples. A titre d'exemple, le texte que vous êtes en train de lire ne peut être compris que par peu de sourds.

C'est pourquoi l'Association Les Mains pour le Dire a créé le site [www.pisourd.ch](http://www.pisourd.ch) – un site au concept novateur car il permet aux personnes sourdes de s'informer par le biais de vidéos en langue des signes.

A noter également que des obstacles supplémentaires sont parfois ajoutés inutilement sur certains sites, pouvant ainsi frustrer et rebuter les surfeurs sourds.

Ce présent guide a pour objectif d'assister les concepteurs de sites web dans leur souhait d'adapter leur site public sourd. A notre connaissance, plusieurs références similaires concernant les personnes handicapées existent, mais aucune ne prend en compte les spécificités de la population sourde.

---

<sup>1</sup> 80 % de personnes sourdes illettrées selon le rapport Dominique Gilot, 1998

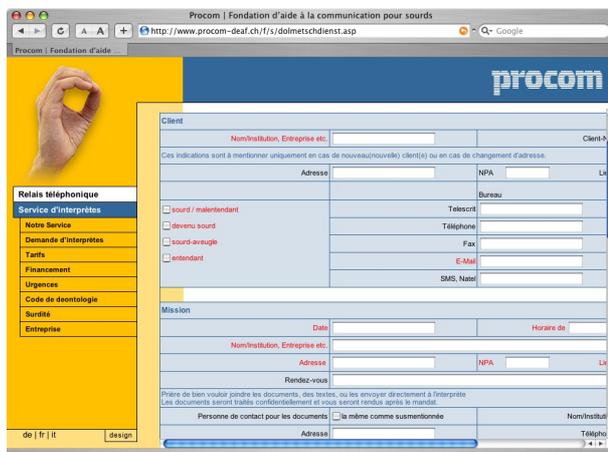
## 2. Problèmes rencontrés par les internautes sourds

Relevons les différentes difficultés que l'internaute sourd peut rencontrer :

- surabondance d'informations sur une même page,
- phrases difficiles à comprendre (vocabulaire spécifique, anglicismes...),
- formulaires complexes,
- le site internet n'est pas traduit en français (ou ne l'est que très partiellement),
- pour son bon fonctionnement, le site internet impose à l'internaute sourd l'installation de logiciels tiers (plug-ins) dont il ne comprend pas l'usage,
- séquences vidéos non sous-titrées,
- les enregistrements audio ne sont pas retranscrits ou signalés.



Exemple d'un manque d'illustrations  
(ancien site [www.admin.ch](http://www.admin.ch))



Exemple d'un formulaire trop complexe  
(site [www.procom-deaf.ch](http://www.procom-deaf.ch))

### 3. Conception des pages web

D'une nature très visuelle, la personne sourde a des exigences moins importantes que la personne aveugle. Il n'y a qu'un seul objectif que le concepteur web doit parvenir à accomplir : le contenu doit être facile à comprendre.

Afin de satisfaire cet objectif et de pouvoir toucher une majorité de personnes sourdes les règles suivantes sont à respecter :

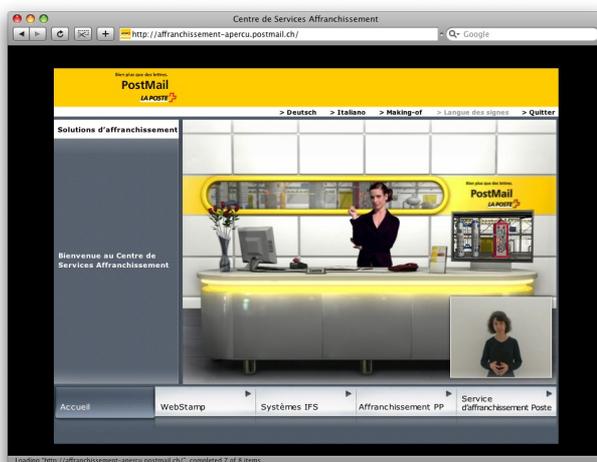
#### 3.1. Séquences vidéo en Langue des Signes Française (LSF)

- Dans la mesure du possible, la solution optimale est la création de séquences vidéo en langue des signes. L'équipe du site [www.pisourd.ch](http://www.pisourd.ch) s'est spécialisée dans ce domaine (site comprenant plus de 1300 séquences vidéos en langue des signes véhiculant des messages de prévention aux internautes sourds). N'hésitez pas à faire appel à leur service.
- Les sites internet des administrations devraient contenir des séquences vidéo en langue des signes pour les démarches administratives (obtention d'une carte d'identité, attestation de résidence, etc.)
- Il est recommandé de mettre en avant la présence de vidéos en langue des signes dans la page d'entrée du site, soit par des liens soit par une rubrique spéciale. Ceci pour que les internautes sourds puissent les retrouver rapidement.

Voici deux exemples de sites ayant déjà fait cet effort :



<http://www.cite-sciences.fr>



<http://affranchissement-aperçu.postmail.ch>

#### 3.2. Se concentrer sur le contenu plutôt que le contenant

L'internaute sourd se focalise sur le contenu et n'est que peu préoccupé par le design du site. Il n'est donc pas nécessaire de fournir un effort supplémentaire sur le contenant, mais il va de soi que le design devra être suffisamment attrayant et pratique pour tous les internautes.

#### 3.3. Assurer un contenu équilibré et clair

- Donner des informations courtes dans un français facile à comprendre.

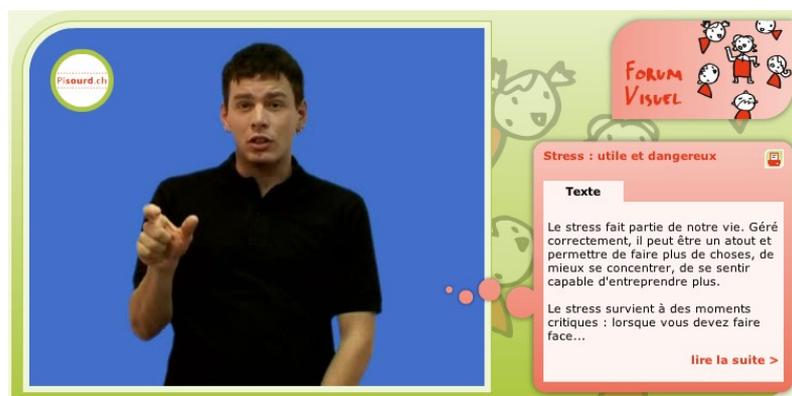
- Fournir des exemples clairs et précis : la personne sourde a besoin de situations concrètes pour bien comprendre l'information qui lui est donnée.
- Comme l'internaute sourd n'aime pas parcourir des longues pages sans image ou vidéo, il est fort utile de fournir des illustrations pouvant mieux étayer l'information.

### 3.4. Glossaire de définitions

Prévoir un glossaire de définitions faciles à comprendre. Y ajouter si possible des éléments visuels (images, illustrations, icônes).

### 3.5. Fournir des sous-titrages pour les séquences vidéo et audio

Les séquences vidéos et audios doivent être sous-titrées. A défaut, le texte doit apparaître à côté de la vidéo.



Exemple d'une séquence vidéo avec son texte (site [www.pisourd.ch](http://www.pisourd.ch))

### 3.6. Assurer la cohérence des mécanismes de navigation et d'interaction <sup>2</sup>

Les mécanismes de navigation et d'interaction doivent être cohérents et faciles à suivre. L'effet d'une fonction doit être facilement identifiable.

### 3.7. Garantir l'accès au contenu indépendamment de l'équipement <sup>2</sup>

L'accès au contenu doit être garanti, même si le matériel et les logiciels ne sont pas récents.

<sup>2</sup> Extrait : Critères et recommandations pour l'accessibilité des pages Web aux personnes handicapées (projet [www.ch.ch](http://www.ch.ch) de la Chancellerie fédérale)

## **4. Technologies multimédia**

Voici un récapitulatif des principales technologies vidéo employées pour la diffusion de vidéos via internet.

### **4.1. Adobe (Macromedia) Flash**

C'est le support recommandé pour la diffusion de séquences vidéo à l'attention des internautes sourds. Adobe Flash est principalement installé par défaut sur PC et Macintosh, d'où l'accès immédiat et facilité au contenu vidéo.

Il faudrait toutefois éviter d'utiliser des versions trop récentes de Flash, afin de ne pas imposer à l'internaute sourd une installation supplémentaire.

### **4.2. Microsoft Windows Media Player**

Disponible en standard sur la plate-forme PC mais pas sur Macintosh. La version Macintosh se fait vieillissante car elle n'est plus mise à jour depuis 2003. Son développement est officiellement stoppé depuis 2006.<sup>3</sup>

Il est recommandé d'employer conjointement Windows Media Player et Quicktime afin de garantir l'accès à l'information à tous les internautes sourds.

### **4.3. Apple Quicktime**

Disponible en standard sur la plate-forme Macintosh mais pas sur PC.

Il est recommandé d'employer conjointement Windows Media Player et Quicktime afin de garantir l'accès à l'information à tous les internautes sourds.

### **4.4. RealPlayer**

Ce support multimédia est à éviter, car il n'est pas installé par défaut sur PC ni sur Mac.

L'installation requiert en outre des démarches supplémentaires de la part de l'internaute (inscription et mot de passe sur le site [www.real.com](http://www.real.com)) avant de pouvoir télécharger et installer le logiciel RealPlayer.

---

<sup>3</sup> Il existe un logiciel de remplacement sur [www.flip4mac.com](http://www.flip4mac.com), mais le site est hélas en anglais uniquement.

## **5. Réalisation d'une séquence vidéo en LSF**

La vidéo en langue des signes est le moyen idéal pour informer les sourds.

Vous désirez rendre votre site internet accessible à la population sourde en réalisant une ou plusieurs séquences vidéo en Langue des Signes Française ? Bravo pour votre initiative ! Nous vous conseillons de contacter des professionnels expérimentés dans la réalisation de telles vidéos et qui seront à l'écoute de vos besoins.

Site [Pisourd.ch](http://Pisourd.ch)  
Association Les Mains pour le Dire  
Avenue Riant-Mont I  
1004 Lausanne  
Téléphone : 021 311 95 35  
Fax : 021 311 95 36  
E-mail : [info@pisourd.ch](mailto:info@pisourd.ch)